



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
18 juillet 2024
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-dix-neuvième session

Point 59 de l'ordre du jour provisoire*

Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles

Conseil économique et social
Session de 2024

27 juillet 2023-24 juillet 2024

Point 16 de l'ordre du jour

Répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé

Répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé¹

Note du Secrétaire général

Résumé

Dans sa résolution [2023/34](#), intitulée « Répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé », le Conseil économique et social a prié le Secrétaire général de présenter par son intermédiaire à l'Assemblée générale, à sa soixante-dix-neuvième session, un rapport sur l'application de la résolution. En outre, dans sa résolution [2023/35](#), intitulée « La situation des Palestiniennes et l'aide à leur apporter », le Conseil a prié le Secrétaire général d'inclure, dans ce rapport, des informations sur les effets de l'occupation touchant plus particulièrement les femmes et sur les progrès accomplis dans l'application de la résolution. Dans sa résolution [78/170](#), intitulée « Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles », l'Assemblée générale a prié le

* [A/79/150](#).

¹ Le présent rapport est soumis tardivement, car il était difficile d'obtenir des informations précises compte tenu des circonstances actuelles dans le Territoire palestinien occupé.



Secrétaire général de lui rendre compte de ces questions à sa soixante-dix-neuvième session. Établi par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), le présent rapport est soumis en application des résolutions susmentionnées.

Le rapport contient un compte rendu des pratiques et mesures auxquelles continue de recourir Israël, notamment de celles susceptibles de constituer des violations du droit international humanitaire et du droit international des droits humains, qui entraînent des répercussions sur la situation économique et sociale de la population vivant sous son occupation militaire. Il traite également des retombées de l'occupation sous l'angle des questions de genre.

La CESAO tient à remercier les entités ci-après de leurs contributions : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation internationale du Travail, Centre du commerce international, Service de la lutte antimines, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Bureau du Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, CNUCED, Programme d'assistance au peuple palestinien du Programme des Nations Unies pour le développement, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Fonds des Nations Unies pour la population, Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et Organisation mondiale de la Santé.

I. Introduction

1. Dans sa résolution 2023/34, le Conseil économique et social s'est dit inquiet des répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé. Dans sa résolution 2023/35, le Conseil a mis l'accent sur les effets de l'occupation touchant plus particulièrement les femmes. Dans sa résolution 78/170, l'Assemblée générale a exigé d'Israël, Puissance occupante, qu'il cesse d'exploiter, d'altérer, de détruire, d'épuiser et de mettre en péril les ressources naturelles du Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et du Golan syrien occupé.

2. Établi en application de ces résolutions, le présent rapport donne des informations sur les faits nouveaux survenus du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024. Il a été rédigé en pleine guerre de Gaza et ne rend donc pas compte de toutes les répercussions que l'occupation a sur les conditions sociales et économiques du peuple palestinien.

II. Territoire palestinien occupé

3. L'année 2023 était déjà en passe de devenir l'année où l'on a enregistré le plus grand nombre de morts parmi les Palestiniens, y compris les enfants, depuis que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a commencé à recenser les victimes en 2005. Déjà élevé avant le 7 octobre 2023, le nombre de victimes a considérablement augmenté par la suite².

4. Le matin du 7 octobre, pendant la fête juive de Simhat Torah, le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens ont lancé des attaques de grande envergure contre Israël. De nombreux actes de terreur ont été commis dans le cadre de ces attaques, au cours desquelles environ 3 000 combattants du Hamas et du Jihad islamique palestinien venus de Gaza ont pénétré dans une vingtaine de localités et d'installations militaires dans le sud d'Israël, dans la périphérie de la bande de Gaza, par voie terrestre, maritime et aérienne, tandis que des milliers de roquettes étaient tirées vers des centres de population en Israël, y compris Tel-Aviv et Jérusalem. Depuis le 7 octobre, des sources israéliennes ont indiqué que plus de 1 500 Israéliens et ressortissants étrangers avaient été tués par le Hamas dans ce contexte, dont au moins 338 femmes, 38 enfants et 690 membres des forces de sécurité. Quelque 6 200 Israéliens et étrangers ont été blessés, selon des sources officielles israéliennes. Par ailleurs, 33 attaques contre des installations médicales et du personnel médical d'Israël ont été constatées. En outre, quelque 250 personnes de nationalité israélienne ou étrangère ont été enlevées et emmenées à Gaza, dont environ 65 femmes et 34 enfants. Certaines d'entre elles ont été libérées en novembre. La Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit a publié un rapport dans lequel elle conclut qu'il existe des motifs raisonnables de croire que des violences sexuelles liées au conflit ont été commises en de multiples endroits. Elle y ajoute que des informations claires et convaincantes indiquent que des violences sexuelles ont été commises contre des otages et qu'il existe des motifs raisonnables de croire que les personnes encore en captivité subissent toujours de telles violences.

5. À la fin de la période considérée, la réponse militaire israélienne et la guerre avaient conduit à une situation catastrophique pour les 2,3 millions d'habitants de

² Contribution d'entités des Nations Unies et S/2023/988, par. 59. Voir également www.pcbs.gov.ps/post.aspx?lang=en&ItemID=4676.

Gaza – qui vivaient déjà dans des conditions sociales et économiques désastreuses résultant de 57 ans d’occupation et de 17 ans de bouclages de Gaza – et avaient rendu la majeure partie du territoire inhabitable. Des dizaines de milliers de personnes ont perdu la vie, dont une majorité de femmes et d’enfants, et 1,7 million de Palestiniens ont été déplacés. Selon le rapport du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire de mars 2024, une famine imminente était attendue dans les provinces de Gaza Nord et de Gaza de la mi-mars à mai 2024³. Du 9 au 21 octobre, les autorités israéliennes ont décrété un bouclage total de la bande de Gaza, ordonnant notamment la coupure de l’eau et de l’électricité fournies par Israël et la restriction de toutes les importations, y compris celles de denrées alimentaires et de carburant. L’unique centrale électrique de la bande de Gaza a cessé de fonctionner le 11 octobre. Par la suite, l’entrée des fournitures humanitaires a repris, mais celles-ci sont bien inférieures aux besoins immenses de la population de Gaza⁴.

6. L’ampleur des dégâts et des destructions à Gaza est qualitativement différente de celle de toutes les autres escalades antérieures. Les effets des immenses pertes en vies humaines et des déplacements massifs de population augmentent de façon exponentielle lorsqu’ils s’ajoutent à la destruction des habitations, des moyens de subsistance, des ressources naturelles, du système de santé et des infrastructures, ainsi que des capacités institutionnelles. Cet impact est également systémique, car Gaza n’a ainsi plus d’« économie » à proprement parler et n’a pratiquement pas de moyens de production, pas d’autosuffisance, pas d’emplois et pas de capacité commerciale. Le territoire dépend donc de l’aide internationale ou étrangère à une échelle jamais vue depuis 1948 et de l’accès aux marchandises acheminées via Israël⁵.

Pratiques israéliennes dans le Territoire palestinien occupé

7. La situation dans le Territoire palestinien occupé était déjà désastreuse avant le 7 octobre, en raison de l’occupation militaire et des blocus imposés depuis longtemps à Gaza, du niveau élevé de la violence commise par les forces de sécurité et les colons contre les Palestiniens en Cisjordanie, de l’expansion des colonies et des attaques des Palestiniens contre les Israéliens, ainsi que du maintien depuis longtemps de systèmes de contrôle discriminatoires à l’égard des Palestiniens⁶.

8. Le 29 décembre 2023, l’Afrique du Sud a introduit une instance contre Israël devant la Cour internationale de Justice concernant des violations présumées, dans la bande de Gaza, des obligations qui incombent à Israël en vertu de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide⁷.

Violence et emploi de la force

9. La période considérée, qui a été la période la plus meurtrière pour les Israéliens et les Palestiniens depuis le début du conflit, a été marquée par la guerre sans précédent qui oppose encore Israël au Hamas et d’autres groupes armés palestiniens à Gaza, ainsi que par une flambée de violence en Cisjordanie.

10. Les forces de sécurité israéliennes continuent de recourir à des mesures et à des pratiques qui suscitent de graves préoccupations, s’agissant de l’emploi excessif de la force et des homicides illicites, qui peuvent relever, dans certains cas, de la privation arbitraire de la vie, voire de l’exécution extrajudiciaire, et qui peuvent

³ Voir www.un.org/unispal/wp-content/uploads/2024/03/IPC_Famine_Committee_Review_Report_Gaza_Strip_Acute_Food_Insecurity_Feb_July2024_Special_Brief.pdf.

⁴ A/HRC/55/28, par. 18 et 19.

⁵ E/ESCWA/31/9, par. 33.

⁶ A/HRC/55/28, par. 86.

⁷ *Application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Gaza (Afrique du Sud c. Israël)*.

constituer des violations du droit international humanitaire et du droit international des droits humains.

11. Il est ressorti des activités de suivi menées par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en ce qui concerne les événements survenus au cours de la guerre que toutes les parties au conflit faisaient peu de cas du droit international humanitaire⁸.

12. Entre le 7 octobre 2023 et le 31 mars 2024, au moins 32 782 Palestiniens sont morts dans la bande de Gaza, dont une grande majorité (environ 70 %) de femmes et d'enfants, selon le Ministère de la Santé de Gaza. Toujours selon ce ministère⁹, 75 298 autres Palestiniens ont été blessés, dont beaucoup ont subi des blessures pouvant entraîner une invalidité à long terme¹⁰. Autrement dit, environ 5 % des 2,3 millions d'habitants de Gaza ont été tués, blessés ou portés disparus depuis le 7 octobre¹¹.

13. Dans le discours qu'il a prononcé devant le Conseil de sécurité et se référant à ses rapports annuels sur les enfants et les conflits armés, le Secrétaire général a indiqué qu'en l'espace de quelques semaines, les opérations militaires israéliennes à Gaza ont tué un nombre d'enfants bien plus important que le nombre total d'enfants tués au cours d'une année par une partie à un conflit depuis qu'il est Secrétaire général¹².

14. À la fin du mois de mars 2024, au moins 224 travailleurs humanitaires avaient trouvé la mort à Gaza depuis octobre 2023, soit près de trois fois plus que le nombre enregistré au cours de n'importe quel autre conflit au cours d'une année. Ce chiffre comprend 179 membres du personnel des Nations Unies, qui travaillaient pour l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) (176), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) (1), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (1) et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (1). Il s'agit du plus grand nombre de membres du personnel des Nations Unies tués dans un conflit depuis que l'ONU a été créée¹³.

15. Dans un contexte de montée de la violence, Israël a, dans l'ensemble de la Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, et tout au long de la période considérée, mais surtout après le 7 octobre, intensifié l'emploi de la force meurtrière contre les Palestiniens, souvent dans des situations où cet emploi pouvait avoir été inutile ou disproportionné et pouvait constituer dans certains cas une privation arbitraire de la vie, voire une exécution extrajudiciaire ou un acte d'homicide intentionnel¹⁴. La plupart des Palestiniens sont morts dans le contexte d'opérations menées par les forces de sécurité israéliennes dans la zone A, y compris lors d'échanges de tirs ultérieurs avec des Palestiniens armés. Après le 7 octobre, les forces israéliennes ont intensifié le recours aux frappes aériennes et à d'autres attaques à l'arme lourde dans les camps de réfugiés et autres zones densément peuplées au cours d'opérations menées en Cisjordanie, tuant un grand nombre de

⁸ A/HRC/55/28, par. 10.

⁹ Contributions d'entités des Nations Unies.

¹⁰ Voir https://reliefweb.int/attachments/d2f3eb84-975e-4fe0-ae70-10c158251716/Needs%20Assessment_February_2024_1.pdf, ainsi que l'appel éclair publié par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires en faveur du Territoire palestinien occupé.

¹¹ Calculs faits par la CESAO sur la base des données du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et du Bureau central palestinien de statistique.

¹² Voir <https://news.un.org/en/story/2024/03/1147512> and www.un.org/sg/en/content/sg/statement/2023-11-29/secretary-generals-remarks-the-security-council-the-middle-east-delivered.

¹³ Voir www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-reported-impact-day-180 et www.ochaopt.org/content/statement-humanitarian-coordinator-mr-jamie-mcgoldrick.

¹⁴ A/HRC/55/28, par. 57 et 62 à 65.

Palestiniens, dont des enfants, et causant des dégâts considérables aux infrastructures¹⁵.

16. Au cours de la période considérée, 553 Palestiniens, dont au moins 134 enfants et 4 femmes, sont morts à la suite d'opérations menées par l'armée et les forces de sécurité israéliennes ou par des colons en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. Au total, 22 Israéliens, dont 4 femmes, 4 enfants et 5 membres de l'armée et des services de sécurité, sont morts en Cisjordanie occupée et en Israël, tandis que 183 ont été blessés au cours d'attaques palestiniennes et d'autres épisodes¹⁶.

Détention et mauvais traitements

17. Selon Physicians for Human Rights, la période considérée a été marquée par une dégradation intentionnelle des conditions de détention des Palestiniens, et ce, avant même les événements du 7 octobre¹⁷. Le 1^{er} février 2023, le Ministre israélien de la sécurité nationale a annoncé des mesures visant à aggraver les conditions de détention des Palestiniens, y compris des femmes et des filles. Toujours selon Physicians for Human Rights, les protestations contre ces mesures ont donné lieu à de sévères représailles¹⁸.

18. Après le 7 octobre, Israël a encore restreint l'accès des détenus à la nourriture, à l'eau, aux sanitaires, à l'électricité, aux soins de santé, aux médias et à l'information, aux visites familiales et au droit de consulter des représentants légaux. De nombreux détenus, y compris des enfants, des personnes âgées et des femmes, ont été soumis à des violences qui, dans certains cas, peuvent constituer des actes de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants¹⁹. Dans ce contexte, 40 prisonniers palestiniens seraient décédés au cours de la période considérée pendant qu'ils étaient détenus par Israël²⁰. Il s'agirait d'au moins 27 Gazaouites détenus par l'armée et de 13 personnes arrêtées en Cisjordanie et détenues par l'administration pénitentiaire israélienne²¹.

19. Le nombre de Palestiniens en détention a considérablement augmenté. En mars 2024, un nombre record de 9 077 Palestiniens étaient détenus dans les prisons de sécurité israéliennes, dont 3 558 (39 %) étaient des détenus administratifs, 2 656 (29 %) étaient en détention provisoire, 2 070 (23 %) purgeaient des peines après avoir été condamnés, et 793 étaient des Gazaouites considérés comme des « combattants

¹⁵ Base de données sur les victimes gérée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

¹⁶ Voir www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-149-mapbox. Voir également www.unrwa.org/resources/reports/unrwa-situation-report-97-situation-gaza-strip-and-west-bank-including-east-Jerusalem.

¹⁷ Voir www.phr.org.il/wp-content/uploads/2024/02/5845_Imprisoned_Paper_Eng.pdf et www.timesofisrael.com/ben-gvir-moves-to-overcrowd-prison-living-conditions-in-response-to-gaza-war/.

¹⁸ A/78/502, par. 39, cité sur la page www.phr.org.il/en/prisoners-rights/.

¹⁹ A/HRC/55/28, par. 78, cité sur la page www.phr.org.il/en/prisoners-rights/. Voir également www.israelnationalnews.com/news/367420, www.haaretz.com/israel-news/2023-02-02/ty-article/.premium/trolling-palestinian-prisoners-ben-gvir-could-drag-israel-into-another-gaza-war/00000186-0eb5-df4f-a787-1fb5e5090000, et www.jpost.com/israel-news/article-731670.

²⁰ Voir <https://cda.gov.ps/index.php/ar-ar-prisoner-movement-2/2017-06-01-06-53-33/16388-31-3-2027>.

²¹ Voir www.haaretz.com/israel-news/2024-03-07/ty-article/.premium/27-gaza-detainees-died-in-custody-at-israeli-army-facilities-since-the-start-of-the-war/0000018e-1322-d950-a18e-f3bbaa370000.

illégaux »²², qui continuaient d'être protégés en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits humains²³.

20. Des inquiétudes ont été soulevées quant au fait que des détenus palestiniens, femmes et hommes, avaient été battus, maltraités et soumis à des violences sexuelles et fondées sur le genre en détention, y compris des fouilles à nu inutiles et humiliantes, de la nudité forcée, des coups sur les parties génitales et des menaces de viol en représailles aux attaques du 7 octobre²⁴. Des cas de viols et autres formes de violence sexuelle contre des femmes et des jeunes filles en détention continuent d'être signalés²⁵.

Destruction et confiscation de biens et d'infrastructures

21. Gaza a été le théâtre d'attaques d'une ampleur et d'un nombre sans précédent, qui ont touché des immeubles d'habitation, des hôpitaux, des sites religieux et culturels, des écoles et des bâtiments publics. Israël a accusé à plusieurs reprises le Hamas et d'autres groupes armés d'utiliser des infrastructures civiles, telles que des hôpitaux et des abris, ou des tunnels situés en dessous, pour mener des opérations militaires.

22. En mars 2024, en se fondant sur une analyse d'images satellitaires, le Centre satellitaire des Nations Unies avait recensé 34 115 structures détruites, 17 055 structures gravement endommagées, 42 659 structures quelque peu endommagées et 29 877 structures probablement endommagées, soit un total de 123 706 structures, ce qui représente environ 50 % de l'ensemble des structures de Gaza, ainsi que 128 904 unités d'habitation qui seraient endommagées²⁶.

23. Du fait des opérations militaires et des restrictions imposées depuis longtemps par les forces israéliennes à la circulation des personnes et des biens, 26 des 36 hôpitaux étaient hors service à la fin de mars 2024. Le deuxième raid sur le complexe médical Chifa de la ville de Gaza, qui a duré du 18 mars au 1^{er} avril, a réduit le plus grand hôpital à l'état de ruines²⁷.

24. Environ 63 % des sites de grande valeur patrimoniale ont subi des dégâts et 31 % ont été détruits. Le coût des dégâts est estimé à 319 millions de dollars, selon une évaluation préliminaire menée fin janvier 2024²⁸.

25. Le rythme moyen de la reconstruction après les escalades de 2014 et 2021 ayant été de 992 unités d'habitation par an, il faudrait environ 80 ans pour reconstruire rien que les unités entièrement détruites. Même dans un scénario optimiste de

²² Voir <https://hamoked.org/prisoners-charts.php>.

²³ Voir www.icrc.org/en/doc/assets/files/other/irrc_849_dorman.pdf, <https://hamoked.org/prisoners-charts.php> et [https://hrdf.org.il/october-2023-newsletter-copy/#:~:text=According%20to%20statistics%20from%20Israeli,only%2023%25%20\(2%2C070\)%20are.](https://hrdf.org.il/october-2023-newsletter-copy/#:~:text=According%20to%20statistics%20from%20Israeli,only%2023%25%20(2%2C070)%20are.)

²⁴ Voir www.ohchr.org/sites/default/files/documents/countries/palestine/2023-12-27-Flash-Report.pdf et www.addameer.org/sites/default/files/publications/Full%20Report%20on%20the%20situation%20after%20October%207th.pdf.

²⁵ Voir www.ohchr.org/en/press-releases/2024/02/israelopt-un-experts-appalled-reported-human-rights-violations-against, <https://news.un.org/en/story/2024/02/1146667> et www.un.org/sexualviolenceinconflict/wp-content/uploads/2024/03/report/mission-report-official-visit-of-the-office-of-the-srsg-svc-to-israel-and-the-occupied-west-bank-29-january-14-february-2024/20240304-Israel-oWB-CRSV-report.pdf.

²⁶ Voir <https://unosat.org/products/3824>.

²⁷ Contributions d'entités des Nations Unies.

²⁸ Voir <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/14e309cd34e04e40b90eb19afa7b5d15-0280012024/original/Gaza-Interim-Damage-Assessment-032924-Final.pdf>.

multiplication par cinq des matériaux de construction disponibles, il faudra attendre 2040 pour que les unités soient reconstruites²⁹.

26. En Cisjordanie, les autorités israéliennes ont continué d'émettre des ordres d'expulsion et de démolition contre des Palestiniens sur la base de politiques, de lois et de pratiques d'aménagement discriminatoires, au motif notamment que les propriétés ne faisaient pas l'objet de permis de construire³⁰.

27. En outre, la démolition et la confiscation de structures palestiniennes en Cisjordanie, y compris de projets humanitaires financés par la communauté internationale, peuvent avoir entraîné de nombreuses violations des droits humains et font craindre un transfert forcé³¹.

28. Les cas de démolition ont augmenté de plus de 37 % au quatrième trimestre de 2023 par rapport à la même période en 2022³². On a constaté, par exemple, la démolition punitive de 21 maisons appartenant à des familles d'attaquants palestiniens présumés en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est.

29. Entre décembre 2023 et janvier 2024, plus de 2 500 abris dans le camp de Jénine auraient été touchés par des opérations israéliennes. De graves dégâts ont également été enregistrés dans le camp Nour Chams et le camp de Toulkarm, où plus de 2 100 abris ont été endommagés, dont 60 % n'ont pas été réparés, selon certaines informations³³. En outre, au cours des opérations qu'elles ont menées dans les villes palestiniennes de Cisjordanie, y compris dans des camps de réfugiés densément peuplés, les forces israéliennes ont détruit des infrastructures civiles telles que les routes, les principales conduites d'eau, les égouts et le réseau électrique, ainsi que les hôpitaux³⁴.

30. Les personnes handicapées subissent de manière particulièrement disproportionnée les conséquences de la guerre à Gaza. L'absence d'alerte avancée et d'informations sur la relocalisation dans des formats accessibles ainsi que la destruction des réseaux de communication ont rendu l'évacuation presque impossible. L'ampleur de la destruction des logements et des infrastructures civiles, et les décombres qui en résultent, limitent les possibilités de mouvement et les solutions en matière d'accessibilité dont les personnes handicapées ont besoin pour fuir, évacuer et chercher refuge. Les barrières physiques aux points de distribution empêchent l'accès à l'aide humanitaire.

Climat de coercition et déplacements de population

31. Les déplacements à Gaza et en Cisjordanie se sont poursuivis. À Gaza, au 30 mars, jusqu'à 1,7 million de Palestiniens (plus de 75 % de la population) avaient été déplacés, la plupart à plusieurs reprises, les familles cherchant à se mettre à l'abri. ONU-Femmes estime que près d'un million de femmes et de filles sont déplacées³⁵.

²⁹ Voir www.unescwa.org/sites/default/files/pubs/pdf/gaza-war-socioeconomic-impacts-palestine-english.pdf.

³⁰ A/HRC/55/72, par. 34.

³¹ Voir https://unsco.unmissions.org/sites/default/files/security_council_briefing_-_26_march_2334_scr_2334.pdf.

³² Voir <https://sheltercluster.org/palestine/documents/shelter-cluster-west-bank-snapshot-12-mar-2024> and www.ochaopt.org/data/demolition.

³³ A/HRC/55/28, par. 54 et 55. Voir également <https://sheltercluster.org/palestine/documents/shelter-cluster-west-bank-snapshot-12-mar-2024> et www.ochaopt.org/content/humanitarian-activities-implemented-following-israeli-forces-operation-jenin.

³⁴ A/78/502, par. 26, et A/HRC/55/28, par. 54 et 55. Voir également www.ochaopt.org/content/israeli-forces-operation-jenin-situation-report-1.

³⁵ Voir www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2024/01/gender-alert-the-gendered-impact-of-the-crisis-in-gaza. Selon le Bureau central palestinien de statistique, 49,3 % des habitants de

La plupart des personnes déplacées ont cherché refuge dans les abris d'urgence de l'UNRWA et les abris publics, dans des sites informels, à proximité des abris et des sites de distribution de l'UNRWA ou au sein des communautés d'accueil.

32. Les déplacements se sont également poursuivis en Cisjordanie, en particulier dans la zone C, du fait des démolitions et des menaces de démolition d'habitations, de la destruction de moyens de subsistance et de la restriction de l'accès aux terres agricoles et aux pâturages. En 2023, environ 4 000 Palestiniens de Cisjordanie, y compris de Jérusalem-Est, ont été déplacés par ces actes³⁶. Depuis octobre 2023, quelque 280 Palestiniens sont déplacés en moyenne par mois, contre 128 au cours des neuf premiers mois de 2023.

Activités de peuplement israéliennes et violence des colons

33. L'expansion des colonies israéliennes en Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, entrave l'accès des Palestiniens à leurs terres et à leurs ressources et menace la viabilité d'un futur État palestinien indépendant. Les principaux organes compétents de l'Organisation des Nations Unies ont affirmé que la création par Israël de colonies de peuplement dans le Territoire palestinien occupé depuis 1967, y compris Jérusalem-Est, n'avait aucun fondement en droit et constituait une violation flagrante du droit international³⁷.

34. L'expansion des colonies de peuplement israéliennes s'est poursuivie dans toute la Cisjordanie occupée, notamment à Jérusalem-Est, où le nombre de projets de logements annoncés ou approuvés est passé à 7 920, contre 5 000 au cours de la période précédente. Dans la zone C, 13 150 projets de logement ont été annoncés ou approuvés, contre 12 860 lors de la période précédente. Le 18 juin, le Gouvernement israélien a supprimé l'obligation pour le Ministre de la défense d'approuver les étapes intermédiaires de la planification des colonies de peuplement et a délégué cette autorité au Ministre adjoint au Ministère de la défense.

35. Au cours de la période considérée, le nombre d'avant-postes de colonies israéliens est passé à 191, dont 26 ont été établis en 2023 et 9 au cours du premier trimestre de 2024.

36. Les autorités israéliennes ont continué de développer les routes et les infrastructures reliant les colonies de banlieue en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Le gardien des biens de l'État au sein de l'administration civile israélienne a déclaré qu'environ 8 000 dounoums en Cisjordanie occupée étaient des terres domaniales, ce qui constitue la superficie plus importante déclarée comme « terres domaniales » depuis des décennies.

Actes de violence commis par des colons

37. Au cours de la période considérée, l'intensité, la gravité, la fréquence et l'ampleur des violences commises par les colons israéliens contre des Palestiniens se sont considérablement accrues. Au cours des neuf premiers mois de 2023, trois attaques de colons ont été perpétrées par jour en moyenne, soit le chiffre le plus élevé jamais enregistré, comparé à deux par jour en moyenne en 2022³⁸. Au cours du dernier trimestre de 2023, le nombre d'attaques de colons a presque doublé.

Gaza sont des femmes. Si l'on tient compte des 1,9 million de personnes déplacées au 15 janvier 2024, selon l'UNRWA, le nombre approximatif de femmes serait proche du million.

³⁶ Voir www.ochaopt.org/content/about-4000-palestinians-displaced-west-bank-2023.

³⁷ Résolution 2334 (2016) du Conseil de sécurité. Voir également la résolution 78/78 de l'Assemblée générale et *Conséquences juridiques de l'édification d'un mur dans le Territoire palestinien occupé, avis consultatif*, CIJ Recueil 2004, p. 140. Voir également A/HRC/55/72, par. 9 à 22.

³⁸ A/HRC/55/72, par. 16 et 17.

38. Entre le 7 octobre 2023 et le 31 mars 2024, 704 attaques de colons israéliens visant des Palestiniens et leurs biens ont été enregistrées. Au cours de ces attaques, 17 Palestiniens ont été tués et quelque 400 blessés, et près de 40 maisons et au moins 9 900 arbres ont été détruits³⁹.

39. Depuis le 7 octobre, les colons se sont emparés de 4 000 dounoums supplémentaires et ont clôturé les zones dont ils s'étaient emparés auparavant. Dans certains cas, ils ont également mis en place des barrages routiers pour empêcher les Palestiniens d'accéder aux routes qu'ils empruntaient par le passé pour accéder aux terres agricoles, et installé des clôtures autour de certaines de leurs fermes⁴⁰.

Restrictions d'accès et de circulation

40. Les allégations de violation du droit des Palestiniens à la liberté de circulation et de leur droit d'accès aux services et à des moyens de subsistance persistent dans le contexte de restrictions potentiellement discriminatoires de leur accès aux routes principales, imposées par les autorités israéliennes pour des raisons de sécurité. En outre, les bouclages et les restrictions de circulation dans le Territoire palestinien occupé entravent l'accès à la protection, à la justice, aux services de base et aux possibilités d'emploi, et perturbent le système judiciaire palestinien⁴¹.

Bouclages de Gaza

41. Entre le 8 et le 21 octobre 2023, Israël a complètement fermé tous les points de passage vers Gaza et empêché l'entrée de l'aide humanitaire, des marchandises, de la nourriture, du carburant et de l'électricité, ne laissant entrer qu'une petite quantité d'eau. Dans l'ensemble, le volume des biens essentiels, y compris l'aide humanitaire, autorisés à entrer dans Gaza par la suite a été totalement insuffisant. Ce grave déni des droits des Palestiniens de Gaza à l'eau, à la nourriture, aux soins de santé et à d'autres produits de première nécessité, aggravé par les attaques contre les infrastructures civiles essentielles, telles que les hôpitaux, les boulangeries et les puits, a entraîné une crise humanitaire anthropique évitable d'une ampleur sans précédent à Gaza. Ces faits viennent s'ajouter aux bouclages qu'Israël impose à Gaza, l'une des zones du monde les plus densément peuplées, depuis la prise de contrôle de la bande par le Hamas en 2007, qui peuvent constituer une peine collective, interdite par le droit international⁴².

42. Le point de passage d'Erez est resté fermé jusqu'au 31 mars 2024, tandis que celui de Kerem Shalom/Karam Abou Salem a été partiellement rouvert à la mi-décembre 2023 aux fins du contrôle et de l'entrée de l'aide. Cette situation, qui a gravement entravé l'accès humanitaire, a été aggravée par les restrictions sévères imposées à la circulation dans la bande de Gaza, en particulier au nord de Wadi Gaza⁴³. Israël a souvent refusé l'entrée de matériaux vitaux, y compris des équipements médicaux vitaux et des pièces essentielles à la réparation des installations et infrastructures d'eau, en donnant peu d'explications ou en n'en

³⁹ Contributions d'entités des Nations Unies. Voir également www.unocha.org/publications/report/occupied-palestinian-territory/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-149.

⁴⁰ Voir www.btselem.org/press_releases/20240318_since_october_7_israel_has_ramped_up_efforts_to_drive_palestinian_shepherding_communities_out_of_the_jordan_valley.

⁴¹ Contributions d'entités des Nations Unies.

⁴² A/78/502, par. 33, A/76/333, par. 36, et A/HRC/55/28, par. 18.

⁴³ Contributions d'entités des Nations Unies.

donnant pas du tout, perturbant ainsi l'acheminement de fournitures essentielles et la reprise des services de base⁴⁴.

43. Les dégâts causés au secteur des transports à Gaza s'élèvent à quelque 358 millions de dollars et concernent 62 % des routes, dont 92 % des routes principales, et une grande partie des véhicules. Cette situation a de profondes répercussions, non seulement sur la mobilité de la population, mais également sur la capacité d'acheminer l'aide d'urgence jusqu'aux groupes vulnérables et de fournir à ceux-ci les services sociaux nécessaires⁴⁵.

Restrictions à la liberté de circulation en Cisjordanie

44. La circulation des Palestiniens en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, est limitée par un ensemble complexe de points de contrôle, de permis, de barrages routiers militaires et de colonies, ainsi que par un système de routes de contournement, des régimes juridiques parallèles et le mur de Cisjordanie, qui morcellent de fait le territoire en le transformant en archipel d'îles isolées.

45. Au début de 2023, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a recensé 565 obstacles à la circulation en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, en plus de 80 obstacles, dont 28 postes de contrôle occupés en permanence, qui séparaient une partie de la zone d'Hébron (H2) sous contrôle israélien du reste de la ville.

46. Les mesures susmentionnées séparent les communautés des routes principales et des lieux de travail⁴⁶, déconnectent davantage les villes, les villages et les communautés vulnérables les uns des autres et perturbent l'accès aux services de base et l'acheminement de l'aide humanitaire⁴⁷.

47. Après le 7 octobre, Israël a renforcé les restrictions à la circulation des Palestiniens en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est⁴⁸. L'accès des Palestiniens de Cisjordanie à Jérusalem-Est, y compris aux hôpitaux et à l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, a été restreint, tout comme l'accès des travailleurs humanitaires nationaux à Jérusalem-Est. Quelque 7 000 Palestiniens résidant dans la zone enclavée d'Hébron (H2) sont soumis à un couvre-feu strict et ne peuvent sortir qu'un jour sur deux via les principaux points de contrôle⁴⁹.

48. Les résultats préliminaires d'une nouvelle enquête sur les fermetures menée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires montrent que quelque 114 nouvelles barrières ont été érigées dans toute la Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, depuis le 7 octobre. Ces barrières, qui comprennent des points de contrôle, des monticules de terre et des barrières et barrages routiers, ont encore perturbé l'accès des Palestiniens aux services de base, aux lieux de travail et aux marchés, ainsi que les déplacements des travailleurs humanitaires chargés d'effectuer des évaluations ou d'apporter de l'aide. Il a également été fait état d'un durcissement des contrôles des mesures d'accès depuis le 7 octobre⁵⁰.

⁴⁴ Voir www.un.org/sg/en/content/sg/speeches/2024-01-15/secretary-generals-statement-the-press-the-middle-east. Voir également www.humanitarianoutcomes.org/sites/default/files/publications/score_gaza_2024.pdf.

⁴⁵ Voir <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/14e309cd34e04e40b90eb19afa7b5d15-0280012024/original/Gaza-Interim-Damage-Assessment-032924-Final.pdf>.

⁴⁶ Contributions d'entités des Nations Unies.

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ A/HRC/55/28, par. 56.

⁴⁹ Voir www.ochaopt.org/content/west-bank-snapshot-december-2023.

⁵⁰ Voir www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-152.

Déni d'accès aux ressources naturelles

49. Même avant le 7 octobre, les Palestiniens de Gaza étaient en proie à de gros problèmes liés à l'environnement et aux ressources naturelles, en plus des bouclages de Gaza et des cycles d'escalade⁵¹.

50. La principale source d'eau à usage domestique et agricole est l'aquifère côtier, d'où provient 81 % de l'eau consommée à Gaza. La surexploitation, la pollution, combinée à l'élévation du niveau de la mer, et les restrictions imposées à l'entrée des matériaux nécessaires à la protection des infrastructures d'approvisionnement en eau et à l'utilisation de l'eau ont rendu 96 % de cette ressource impropre à la consommation ou à l'irrigation⁵².

51. En janvier 2024, on estimait à 411 millions de dollars les dégâts causés à l'environnement à Gaza par la guerre, y compris ses effets sur les biens physiques tels que les zones côtières, l'eau, les sols, les champs agricoles et la réserve naturelle de Wadi Gaza, ainsi que sur les services écosystémiques vitaux⁵³.

52. Les munitions et les produits chimiques polluent gravement les sols, l'air et l'eau, ce qui se répercute sur la santé humaine, l'agriculture et la sécurité alimentaire. Ils contaminent également les ressources en eau, déjà limitées. Les bombardements ont généré environ 26 millions de tonnes de débris. Certaines installations détruites ont laissé échapper de l'essence et d'autres matières dangereuses, ce qui aggrave les niveaux déjà élevés de pollution de l'air, de l'eau et des sols auxquels la population de Gaza est désormais exposée⁵⁴.

53. Le secteur agricole de Gaza est dévasté, les dégâts matériels qu'il a subis représentant plus de trois fois et demie la valeur ajoutée totale qu'il a générée en 2023⁵⁵. Le manque d'accès aux terres et la destruction des récoltes sont aggravés par un accès limité aux intrants agricoles essentiels. La plupart des animaux ont été abandonnés et les autres abattus ou vendus en raison du manque de fourrage et d'eau. Les activités de pêche ont été largement interrompues en raison des dommages causés aux infrastructures portuaires et aux bateaux, du manque de carburant et de l'accès restreint aux zones de pêche⁵⁶. Les infrastructures agricoles, dont plus de 20 % des serres, des abris pour animaux et des puits agricoles, et environ 15 % des entrepôts agricoles, ont été fortement endommagées⁵⁷.

54. Au 31 décembre 2023, 27,5 % des terres cultivées de la bande de Gaza avaient été endommagées⁵⁸, ce qui signifie notamment que leur couche productrice supérieure s'est dégradée. La destruction du couvert végétal rendra les terres vulnérables à la désertification et accélérera l'érosion des sols pendant les pluies⁵⁹.

55. En Cisjordanie, les fermes de colons occupent désormais une vaste zone que les communautés pastorales palestiniennes utilisent comme pâturages depuis des décennies, avant et après l'occupation de la Cisjordanie en 1967. Certaines parties de

⁵¹ Voir www.unescwa.org/sites/default/files/pubs/pdf/war-gaza-weaponizing-access-water-energy-food-land-english.pdf.

⁵² Contributions d'entités des Nations Unies et www.unescwa.org/sites/default/files/pubs/pdf/war-gaza-weaponizing-access-water-energy-food-land-english.pdf.

⁵³ Voir <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/14e309cd34e04e40b90eb19afa7b5d15-0280012024/original/Gaza-Interim-Damage-Assessment-032924-Final.pdf>.

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ Ibid.

⁵⁶ Voir www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Gaza_Strip_Acute_Food_Insecurity_Feb_July2024_Special_Brief.pdf.

⁵⁷ Voir <https://doi.org/10.4060/cc9556en>.

⁵⁸ Contributions d'entités des Nations Unies.

⁵⁹ Ibid.

cette vaste zone ont été déclarées zones de tir ou réserves naturelles par Israël, entre la fin des années 1960 et les années 1980. La prolifération des fermes de colons a fait que des terres ayant une grande valeur pour les bergers et les vachers palestiniens sont complètement encerclées, ce qui met en péril les moyens de subsistance de ces communautés⁶⁰.

56. Au lendemain du 7 octobre, les autorités israéliennes ont décidé de maintenir fermées toutes les portes du mur, coupant ainsi l'accès aux terres agricoles de la zone de jointure le long de la Cisjordanie. En outre, des agriculteurs palestiniens indiquent que les forces israéliennes les ont empêchés d'accéder à des terres d'oléiculture qui ne sont pas isolées par le mur, mais se trouvent à quelque 150 mètres du côté de la Cisjordanie. Le suivi assuré par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires dans le nord de la Cisjordanie montre qu'en 2023, la récolte d'olives dans la zone isolée par le mur est inférieure de 93 % à celle des zones accessibles. Le Bureau estime que, dans l'ensemble, en 2023, plus de 10 000 oliviers appartenant à des Palestiniens ont été vandalisés en Cisjordanie, vraisemblablement par des colons⁶¹.

Conditions sociales et économiques dans le Territoire palestinien occupé

57. Avant le 7 octobre, l'occupation, le bouclage et les escalades militaires répétées avaient rendu l'économie de Gaza exsangue. Les 2,3 millions d'habitants du territoire avaient un accès insuffisant à l'eau propre et vivaient sans électricité permanente ni réseau d'égouts adéquat. Le 6 octobre, les deux tiers de la population vivaient dans la pauvreté et 80 % dépendaient de l'aide internationale⁶².

58. La capacité de garantir l'accès à des services essentiels de qualité, notamment en matière de santé, était déjà très limitée avant le 7 octobre. La destruction d'une ampleur sans précédent des infrastructures de service public, qui représentent 19 % de l'ensemble des bâtiments endommagés⁶³, conjuguée aux énormes difficultés rencontrées s'agissant de l'accès à l'aide humanitaire, a entraîné de graves perturbations, voire l'effondrement total, de tous les services essentiels⁶⁴.

59. La CESAO et le PNUD estiment que les six mois qui se sont écoulés depuis le début de la guerre à Gaza, le 7 octobre, et la détérioration de la situation en Cisjordanie qui en a découlé ont fait régresser le développement humain dans le Territoire palestinien occupé à ses niveaux d'avant 2007 et pourraient le ramener en dessous des niveaux de 2004 (année des données les plus anciennes disponibles sur l'indice de développement humain) si la guerre se prolongeait pendant neuf mois⁶⁵.

60. L'instabilité économique et sociale, notamment les taux élevés de pauvreté et de chômage, a rendu de nombreuses personnes plus vulnérables à la traite, notamment à la prostitution forcée, au mariage forcé, au travail forcé et à la mendicité forcée⁶⁶.

⁶⁰ Voir www.btselem.org/press_releases/20240318_since_october_7_israel_has_ramped_up_efforts_to_drive_palestinian_shepherding_communities_out_of_the_jordan_valley.

⁶¹ Voir www.ochaopt.org/content/olive-harvest-2023-hindered-access-afflicts-palestinian-farmers-west-bank.

⁶² Contributions d'entités des Nations Unies.

⁶³ Voir <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/14e309cd34e04e40b90eb19afa7b5d15-0280012024/original/Gaza-Interim-Damage-Assessment-032924-Final.pdf>.

⁶⁴ Contributions d'entités des Nations Unies. Voir également www.unescwa.org/sites/default/files/pubs/pdf/war-gaza-weaponizing-access-water-energy-food-land-english.pdf.

⁶⁵ Voir www.unescwa.org/sites/default/files/pubs/pdf/gaza-war-socioeconomic-impacts-palestine-english.pdf.

⁶⁶ Contributions d'entités des Nations Unies.

Situation économique

61. Près de trois décennies après sa signature et un quart de siècle après son expiration présumée en 1999, le Protocole de Paris reste le cadre qui façonne la réalité économique des Palestiniens. L'union douanière, l'union monétaire de facto et les dispositions fiscales qu'il prévoit lient l'économie palestinienne à celle d'Israël, ce qui crée des conditions de dépendance et de vulnérabilité fortes⁶⁷.

62. Les événements survenus depuis le 7 octobre ont aggravé l'état de l'économie palestinienne, qui dépend déjà grandement de secteurs non marchands et peu productifs et de l'aide internationale, ainsi que de l'économie israélienne. Les dernières données en date montrent que la contribution des secteurs productifs (industrie manufacturière et agriculture) au produit intérieur brut (PIB) a chuté de 34 % en 2021 à 16,3 % en 2022, puis à 15,8 % en 2023⁶⁸.

63. Le PIB s'est contracté d'environ 5,5 % en 2023 par rapport à 2022. Si l'on compare le quatrième trimestre de 2023 à celui de 2022, le PIB a connu une baisse encore plus marquée, de 29,5 %. La contribution de Gaza à l'économie palestinienne est tombée en 2023 à 14,2 % du PIB réel, contre 36 % en 1994⁶⁹, principalement du fait des conséquences désastreuses de la guerre en cours depuis le 7 octobre, des bouclages de Gaza et des escalades militaires précédentes⁷⁰.

64. Le PIB par habitant de l'État de Palestine était de 554 dollars au quatrième trimestre de 2023, soit une contraction de 31 % par rapport à 2022. Quant à celui de la Cisjordanie, il a diminué de 21 % par rapport au quatrième trimestre de 2022, tandis que celui de la bande de Gaza s'est contracté de 82 %. Malgré une légère croissance économique en 2021 (1 %) et 2022 (4,4 %), le PIB par habitant non seulement n'a pas retrouvé son niveau de 2019, mais est également resté inférieur à ses niveaux dans les années 2010⁷¹. Si la même tendance observée au cours du dernier trimestre de 2023 se poursuit pendant les trois trimestres suivants de 2024, Gaza enregistrera moins de 50 % des valeurs qu'elle affichait en 2000⁷².

65. En janvier 2024, la CNUCED a estimé que si l'opération militaire israélienne prenait fin à ce moment-là, si la reconstruction commençait immédiatement et si les tendances en matière de croissance observées entre 2007 et 2022, en l'occurrence un taux de croissance moyen de 0,4 %, se maintenaient, Gaza devrait attendre 2092 rien que pour retrouver son PIB de 2022, son PIB par habitant et ses conditions socioéconomiques ne cessant de se détériorer. Cependant, même dans le scénario le plus optimiste, à savoir une augmentation de 10 % par an du PIB, il faudrait attendre 2035 pour que le PIB par habitant de Gaza revienne à son niveau de 2006⁷³.

66. Toutes les activités économiques ont connu une forte baisse en termes de valeur ajoutée, des pertes ayant été enregistrées dans l'industrie manufacturière et le secteur

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ Calculs réalisés par la CESAO à partir de données du Bureau central palestinien de statistique.

⁶⁹ Ibid. Les premières données disponibles sur le PIB remontent à 1994, année où le Bureau central palestinien de statistique a commencé à compiler et à publier des statistiques économiques. Cela a coïncidé avec la signature des Accords d'Oslo en septembre 1993 et la création de l'Autorité palestinienne.

⁷⁰ Voir www.pcbs.gov.ps/post.aspx?lang=en&ItemID=4725.

⁷¹ Calculs réalisés par la CESAO à partir de données du Bureau central palestinien de statistique.

⁷² Ibid.

⁷³ Contributions d'entités des Nations Unies. Voir également https://unctad.org/publication/preliminary-assessment-economic-impact-destruction-gaza-and-prospects-economic-recovery?fbclid=IwAR1QG-hQiCVq46-gaer0iTu-FUnHcUBtzj6SkIvGKpQvC_XFpwH_mQ_fs0Q.

du bâtiment en Cisjordanie et dans tous les secteurs à Gaza, qui a accusé des pertes de plus de 90 % par rapport aux trimestres précédents⁷⁴.

67. Alors que l'économie palestinienne reste tributaire du commerce avec Israël, le déficit commercial a légèrement augmenté de 5,75 % entre 2022 et 2023. Le dernier trimestre de 2023 a été marqué par une forte diminution des échanges, tant à l'importation qu'à l'exportation, par rapport au trimestre précédent (30 % et 24 %) et au dernier trimestre de 2022 (34 % et 25 %)⁷⁵.

68. Après le 7 octobre, Israël a suspendu le reversement à l'Autorité palestinienne des recettes fiscales et douanières (taxe douanière, taxe sur la valeur ajoutée, y compris les droits d'accise sur le pétrole, et impôt sur le revenu) qu'il prélève. Ces recettes représentent environ 75 % des recettes de l'Autorité⁷⁶. Le 2 novembre, le Comité ministériel israélien chargé des questions de sécurité nationale a annoncé qu'il déduirait des recettes fiscales et douanières qu'Israël reverse chaque mois à l'Autorité palestinienne tous les fonds destinés à la bande de Gaza, soit environ 73 millions de dollars ou 32,5 % du montant total. Cette déduction s'ajoute à d'autres, notamment à celles imposées en vertu de la législation israélienne. Malgré la reprise des transferts partiels au cours de la période considérée, la situation budgétaire de l'Autorité palestinienne devrait se dégrader en 2024^{77, 78}

69. Pour la plupart des importations, l'Autorité palestinienne est tenue, en vertu du régime commercial établi par le Protocole de Paris, de se conformer aux réglementations douanières israéliennes, qui sont conçues pour bénéficier à l'économie israélienne⁷⁹. Les restrictions imposées par Israël à l'activité économique, à la circulation et au commerce des Palestiniens alourdissent les coûts et constituent d'énormes obstacles non tarifaires. Ils font qu'une transaction coûte en moyenne à une entreprise palestinienne presque trois fois plus qu'elle ne coûte à une entreprise israélienne, et que la procédure d'importation est en moyenne quatre fois plus longue. Cette situation nuit au commerce extérieur et crée une dépendance inégale à l'égard d'Israël, qui est le partenaire commercial dominant⁸⁰.

70. Avant le 7 octobre, la fragilité du marché du travail était caractérisée par un taux de chômage de 24,1 % au troisième trimestre de 2023⁸¹. Au quatrième trimestre, le taux de chômage a atteint 33 % (74 % dans la bande de Gaza et 29 % en Cisjordanie)⁸².

71. L'Organisation internationale du Travail a estimé qu'au 31 janvier 2024, 507 000 emplois avaient été perdus dans le Territoire palestinien occupé, dont 201 000 dans la bande de Gaza, ce qui se traduit par des pertes de revenus journaliers de 21,7 millions de dollars. Le montant de ces pertes passe à 25,5 millions de dollars par jour si l'on y ajoute les pertes de revenus liées au paiement partiel des salaires des fonctionnaires et à la réduction des revenus des travailleurs du secteur privé⁸³.

⁷⁴ Calculs réalisés par la CESAO à partir de données du Bureau central palestinien de statistique.

⁷⁵ Ibid.

⁷⁶ Voir www.elibrary.imf.org/downloadpdf/view/journals/002/2023/326/article-A001-en.pdf.

⁷⁷ En mars 2024, l'Autorité palestinienne a reçu par l'intermédiaire de la Norvège entre 40 et 50 % des recettes fiscales et douanières qui lui reviennent au titre de la Cisjordanie.

⁷⁸ Voir <https://palestine.fes.de/e/israeli-cuts-to-palestinian-tax-revenues-may-put-the-pa-on-the-brink-of-collapse.html>.

⁷⁹ Source : <https://documents1.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099638209132320721>.

⁸⁰ Contributions d'entités des Nations Unies.

⁸¹ Voir www.pcbs.gov.ps/post.aspx?lang=en&ItemID=4622.

⁸² Voir www.pcbs.gov.ps/default.aspx.

⁸³ Voir www.ilo.org/media/520196/download.

72. La CESAO et le PNUD ont estimé que le taux de chômage dans le Territoire palestinien occupé avait atteint 46,1 % six mois après les événements du 7 octobre et qu'il augmenterait d'un point par mois⁸⁴.

73. À la fin de la période considérée, les dommages matériels causés par la guerre depuis le 7 octobre étaient estimés à 18,5 milliards de dollars⁸⁵. Cela représente 97 % du PIB palestinien et plus de cinq fois et demie le PIB de la bande de Gaza en 2022⁸⁶.

74. Les hostilités à Gaza ont entraîné une grave crise de trésorerie, aggravant les difficultés que rencontrent les habitants dans une économie fondée sur l'argent liquide. La situation a été exacerbée par la destruction et l'endommagement des infrastructures bancaires, ainsi que par l'accès limité à Internet et l'accès inégal aux téléphones mobiles, qui entravent les opérations bancaires électroniques. Cette situation nuit aux opérations humanitaires et complique l'acheminement de l'aide⁸⁷. À la fin de la période considérée, moins de 10 % des agences bancaires et des guichets automatiques fonctionnaient – principalement à Rafah – par rapport à la période précédant octobre 2023⁸⁸. On estime que les rentrées de fonds provenant de l'extérieur – transferts et envois de fonds – ne sont ni suffisantes ni assez régulières pour combler le manque de revenus actuel des ménages⁸⁹. Cette situation a conduit à un recours accru au troc pour l'échange des biens et des services sans argent liquide, notamment pour l'accès à la nourriture⁹⁰.

Sécurité alimentaire

75. Selon le rapport du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire de mars 2024, une famine imminente était attendue dans les provinces de Gaza-Nord et de Gaza et devait se manifester au cours de la période de projection allant de la mi-mars à mai 2024⁹¹. La faim, l'inanition et la famine sont le résultat des fortes restrictions imposées par Israël à l'entrée et à la distribution de l'aide humanitaire et des marchandises, du déplacement de la majeure partie de la population et de la destruction d'infrastructures civiles cruciales⁹².

76. Entre 2012 et 2022, la croissance des importations nettes de denrées alimentaires par habitant dans le Territoire palestinien occupé avait nettement dépassé

⁸⁴ Voir www.undp.org/arab-states/publications/gaza-war-expected-socio-economic-impacts-state-palestine-0.

⁸⁵ Voir <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/14e309cd34e04e40b90eb19afa7b5d15-0280012024/original/Gaza-Interim-Damage-Assessment-032924-Final.pdf>.

⁸⁶ Calculs réalisés par la CESAO à partir de données du Bureau central palestinien de statistique et de la Banque mondiale.

⁸⁷ Voir www.nrc.no/resources/briefing-notes/gazas-cash-liquidity-crisis/.

⁸⁸ Voir <https://reliefweb.int/report/occupied-palestinian-territory/cash-working-group-gaza-strip-cash-work-gaza-may-2024>.

⁸⁹ Voir www.un.org/unispal/document/ipc-famine-third-review-report-25jun24/#:~:text=The%20first%20analysis%2C%20conducted%20in,humanitarian%20access%20persisted%20or%20worsened.

⁹⁰ Voir <https://reliefweb.int/report/occupied-palestinian-territory/wfp-palestine-gaza-market-monitoring-flash-update-6-2-february-2024>.

⁹¹ Voir https://www.un.org/unispal/wp-content/uploads/2024/03/IPC_Famine_Committee_Review_Report_Gaza_Strip_Acute_Food_Insecurity_Feb_July2024_Special_Brief.pdf.

⁹² Voir www.unescwa.org/sites/default/files/pubs/pdf/war-gaza-weaponizing-access-water-energy-food-land-english.pdf ; voir aussi <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2024/03/comment-un-high-commissioner-human-rights-volker-turk-risk-famine-gaza>.

celle de groupes comparables, dénotant une dépendance croissante à l'égard des importations pour assurer l'approvisionnement en produits alimentaires⁹³.

77. En revanche, entre 2000 et 2018, les importations de produits agricoles en Cisjordanie sont restées stables, autour de 6 % des importations totales. Cette comparaison souligne la dépendance accrue de Gaza à l'égard des importations de denrées alimentaires par rapport à la Cisjordanie⁹⁴.

78. Au 16 janvier 2024, les habitants de la bande de Gaza représentaient plus de 80 % de l'ensemble des personnes en situation de famine catastrophique dans le monde, signe d'une crise humanitaire sans précédent dans un contexte de bombardements continus et de restrictions drastiques de l'aide humanitaire : chaque habitant de Gaza souffrait de la faim, un quart de la population était en situation de famine et peinait à trouver de la nourriture et de l'eau potable⁹⁵.

79. Les données indiquent que quelque 2,13 millions de personnes dans la bande de Gaza ont connu des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë. Ce chiffre inclut 1,11 million de personnes souffrant d'une insécurité alimentaire « catastrophique » (phase 5), le nombre le plus élevé jamais enregistré par le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, en tout lieu et à tout moment⁹⁶. L'intensité des violences et la rudesse des conditions humanitaires à Gaza se distinguent des autres environnements où l'aide a récemment été difficile à acheminer par la disparité entre l'ampleur des besoins et la réponse apportée⁹⁷. Selon le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, « [l']ampleur des restrictions qu'Israël continue d'imposer à l'entrée de l'aide dans la bande de Gaza, ainsi que la manière dont il continue de mener les hostilités, peuvent équivaloir à l'utilisation de la famine comme méthode de guerre, ce qui constitue un crime de guerre⁹⁸ ».

80. Les enfants de Gaza doivent faire face à la triple menace du conflit, de la maladie et de la malnutrition. Près de 10 % des enfants de moins de 5 ans sont en situation de malnutrition aiguë et les 335 000 enfants de cette tranche d'âge sont exposés à un risque élevé de malnutrition sévère et de décès évitable. La hausse des cas de diarrhée et la progression de la pauvreté alimentaire chez les enfants accroît le risque de décès. Jusqu'à 90 % des enfants de moins de deux ans sont en situation de pauvreté alimentaire sévère⁹⁹, c'est-à-dire qu'ils ne consomment que deux groupes d'aliments ou moins. La diversité alimentaire à laquelle les femmes enceintes ou allaitantes ont accès est également gravement remise en cause : 25 % des femmes interrogées n'avaient consommé qu'un seul type d'aliment la veille, et près de 65 % n'en avaient consommé que deux¹⁰⁰. L'absence d'alimentation et de soins de santé adéquats met en danger la vie des femmes enceintes¹⁰¹.

81. Selon le Ministère gazaouite de la santé, au moins 727 enfants dans le nord de Gaza étaient morts de malnutrition et de déshydratation en mars 2024, ce qui vient s'ajouter au nombre croissant d'enfants décédés dans la bande de Gaza depuis le début

⁹³ Des données ventilées n'ont été mises à disposition que de 2000 à 2018. Des analyses plus récentes s'appuient sur les données de l'outil Trade Map du Centre du commerce international.

⁹⁴ Contributions d'entités des Nations Unies.

⁹⁵ Voir www.ohchr.org/en/press-releases/2024/01/over-one-hundred-days-war-israel-destroying-gazas-food-system-and.

⁹⁶ Voir <https://news.un.org/en/story/2024/03/1147656>.

⁹⁷ Voir www.humanitarianoutcomes.org/sites/default/files/publications/score_gaza_2024.pdf.

⁹⁸ Voir aussi <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2024/03/comment-un-high-commissioner-human-rights-volker-turk-risk-famine-gaza>.

⁹⁹ Voir <https://data.unicef.org/wp-content/uploads/2022/10/Child-Food-Poverty-Report-2022.pdf>.

¹⁰⁰ Contributions d'entités des Nations Unies.

¹⁰¹ Voir https://reliefweb.int/attachments/d2f3eb84-975e-4fe0-ae70-10c158251716/Needs%20Assessment_February_2024_1.pdf.

de la guerre, le 7 octobre. Les études sur la nutrition menées par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et ses partenaires dans le nord en février 2024 ont révélé que 4,5 % des enfants vivant dans des abris et des centres de santé souffraient d'émaciation sévère, forme de malnutrition la plus mortelle. Elles ont également montré que le taux de malnutrition aiguë chez les enfants avait presque doublé depuis janvier, passant de 16 à 31 % chez les enfants de moins de 2 ans dans le nord de Gaza ; de 13 à 25 % chez les enfants de moins de 5 ans dans le nord de Gaza ; de 5 à 10 % chez les enfants de moins de 2 ans à Rafah.

82. En février 2024, 81 % des ménages ne disposaient pas d'eau salubre et propre, les ménages ayant en moyenne accès à moins d'1 litre d'eau par personne et par jour. Ce chiffre est bien inférieur à la norme minimale absolue de 15 litres par personne et par jour et est particulièrement préoccupant en ce qui concerne les bébés nourris avec des préparations pour nourrissons¹⁰². Près de 80 % des ménages ont recours à la combustion de bois de chauffage et de déchets de bois, et 10 % utilisent des déchets solides¹⁰³.

83. Les denrées alimentaires provenant de la production nationale, ainsi que les stocks des particuliers, des organisations ou des magasins, peuvent être considérés comme presque épuisés. Des rapports de terrain font état de personnes qui fouillent les décombres des bâtiments à la recherche de nourriture ou qui consomment des aliments pour animaux, mais ces sources de nourriture sont également presque épuisées. Les tentatives de largage aérien se sont révélées inefficaces pour livrer les quantités de nourriture requises et faisaient courir des risques élevés aux bénéficiaires. Les livraisons ont lieu dans un contexte de désespoir. Les sources de nourriture résiduelles provenant du pillage et de la récupération sont des ressources limitées qui finiront par s'épuiser. Au total, du 5 février au 5 mars 2024, entre 10 et 15 camions transportant des denrées alimentaires ont été autorisés à entrer dans la province de Gaza pour nourrir quelque 300 000 personnes.

84. Les opérations humanitaires sont soumises à des restrictions considérables du fait de la poursuite des hostilités, de l'insécurité ambiante et de la détérioration de la situation en matière d'ordre public, en partie à cause des attaques israéliennes contre les forces de l'ordre. Si cette tendance se poursuit, l'effondrement total de l'ordre public ne saurait tarder. Le vide sécuritaire qui en résultera imposera des restrictions supplémentaires à des opérations humanitaires déjà très limitées, condamnant à terme un nombre croissant de personnes à la famine. Les conséquences sur la santé et les perspectives socioéconomiques des populations concernées pourraient être irréversibles. Ces populations pourraient être prises au piège de la pauvreté pendant des décennies.

Eau, assainissement et hygiène

85. Même avant le 7 octobre, la consommation quotidienne moyenne d'eau par habitant à Gaza était d'environ 84,6 litres, soit moins que les 100 litres par habitant et par jour recommandés par l'OMS¹⁰⁴.

86. Depuis le 7 octobre, ce chiffre a chuté de façon spectaculaire. Il se situe désormais entre 3 et 15 litres par habitant et par jour¹⁰⁵. Dans certains abris gérés par l'UNRWA, l'eau potable a dû être rationnée à seulement 1 litre d'eau par personne et

¹⁰² Voir <https://reliefweb.int/report/occupied-palestinian-territory/nutrition-vulnerability-and-situation-analysis-gaza-february-2024>.

¹⁰³ Voir www.un.org/unispal/wp-content/uploads/2024/03/IPC_Famine_Committee_Review_Report_Gaza_Strip_Acute_Food_Insecurity_Feb_July2024_Special_Brief.pdf.

¹⁰⁴ Voir www.pcbs.gov.ps/portals/_pcbs/PressRelease/Press_En_WorldWaterDay2024E.pdf.

¹⁰⁵ Ibid.

par jour, alors que la norme internationale minimale en cas de situation d'extrême urgence est de 15 litres par jour¹⁰⁶.

87. Les opérations militaires israéliennes ont eu un effet désastreux sur les infrastructures liées à l'eau, les réseaux et les sources d'approvisionnement en eau en général. Environ 40 % des réseaux d'approvisionnement en eau de Gaza ont été détruits. Quant aux pompes principales, elles n'ont pas résisté aux bombardements ou sont tombées en panne, faute de carburant¹⁰⁷. Le 22 janvier, l'OMS a signalé que les habitants des provinces du nord de Gaza n'avaient pas d'accès à de l'eau propre et que les fortes pluies avaient provoqué des inondations en divers endroits, suscitant des inquiétudes quant à une éventuelle contamination des eaux usées¹⁰⁸.

88. Les combats qui se déroulent depuis le 7 octobre ont également eu une incidence majeure sur les systèmes d'évacuation des eaux usées et des déchets solides, en raison des déplacements massifs de population, des coupures de courant et de la détérioration ou de la destruction d'infrastructures critiques. Quelque 270 000 tonnes de déchets solides se sont accumulés dans la bande de Gaza, créant une catastrophe environnementale et de santé publique, selon l'Union des municipalités de la bande de Gaza¹⁰⁹.

89. Les abris publics et les sites informels sont surpeuplés à l'extrême et insalubres. En moyenne, 340 personnes partagent les mêmes toilettes et 1 290 la même douche¹¹⁰. La surpopulation et l'absence d'installations sanitaires adéquates et d'accès à de l'eau propre ont entraîné des épidémies de maladies infectieuses sans qu'aucun service de santé, même restreint, ne puisse y faire face et traiter les malades¹¹¹. Cette situation est particulièrement alarmante pour les femmes et les filles enceintes ou allaitantes¹¹².

90. En Cisjordanie, quelque 70 communautés palestiniennes, comptant au total plus de 100 000 personnes, n'ont pas d'eau courante. Leur consommation d'eau est similaire à celle des zones sinistrées : environ 26 litres par habitant et par jour¹¹³.

91. Seuls 36 % des Palestiniens de Cisjordanie ont un accès quotidien à l'eau courante tout au long de l'année. 47 % en bénéficient pendant moins de 10 jours par mois¹¹⁴.

Santé

92. Le système de santé à Gaza, déjà mis à rude épreuve par 17 années de bouclages, ne peut plus faire face au nombre de blessés et de morts causés par les combats depuis le 7 octobre, à la pénurie de personnel et de carburant et à la demande accrue de médicaments et de fournitures, ainsi que de services de santé mentale et de soutien psychosocial. Avant le 7 octobre, plus de 500 000 enfants étaient déjà considérés comme ayant besoin de services de santé mentale et de soutien psychosocial dans la bande de Gaza. En mars 2024, on estimait que plus d'un million d'enfants avaient besoin d'un tel soutien¹¹⁵.

¹⁰⁶ Contributions d'entités des Nations Unies.

¹⁰⁷ Voir www.pcbs.gov.ps/portals/_pcbs/PressRelease/Press_En_WorldWaterDay2024E.pdf.

¹⁰⁸ Contributions d'entités des Nations Unies.

¹⁰⁹ Voir www.unocha.org/publications/report/occupied-palestinian-territory/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-155.

¹¹⁰ Voir www.unicef.org/sop/reports/unicef-state-palestine-escalation-humanitarian-situation-report-n°19.

¹¹¹ Contributions d'entités des Nations Unies.

¹¹² Ibid.

¹¹³ Voir www.btselem.org/publications/202305_parched.

¹¹⁴ Ibid.

¹¹⁵ Contributions d'entités des Nations Unies.

93. Depuis le 7 octobre, les attaques israéliennes contre les services de santé, la destruction des infrastructures, les entraves à l'importation et à la distribution de fournitures médicales et les restrictions à la circulation des patients et du personnel se poursuivent¹¹⁶.

94. La destruction des établissements de santé et le manque de fournitures médicales, de nourriture, d'eau et de carburant sont pratiquement venus à bout du système de soins de santé, déjà exsangue. Les hôpitaux fonctionnent bien au-delà de leurs capacités en raison du nombre croissant de patients et de civils déplacés à la recherche d'un abri¹¹⁷. Au 14 mars 2024, près de 84 % des bâtiments abritant des établissements de santé avaient été détruits ou endommagés et ceux encore debout ne disposaient pas d'accès aux médicaments, aux ambulances, aux traitements vitaux de base, à l'électricité et à l'eau¹¹⁸. La destruction des hôpitaux a coupé l'accès aux services essentiels, notamment les soins médicaux et les médicaments nécessaires aux personnes handicapées. Nombre d'entre elles ont perdu leurs équipements d'assistance, ne peuvent plus s'en servir ou ne bénéficient d'aucune aide y afférente.

95. Au 1^{er} avril 2024 et depuis novembre 2023, 20 atteintes à la sécurité avaient touché les équipes médicales d'urgence, tuant neuf personnes et en blessant 18, et entraînant des redéploiements et la suspension des opérations à Gaza. En outre, les équipes médicales d'urgence ne bénéficient pas de la protection, de l'espace et du matériel nécessaires pour fournir des services et sauver des vies¹¹⁹.

96. Les conditions de mise en œuvre des mesures de santé publique élémentaires visant à prévenir et à maîtriser les épidémies sont minimales¹²⁰. Gaza se trouve face à une catastrophe de santé publique en raison des déplacements à grande échelle, de la surpopulation et de l'insuffisance en termes d'abris, de nourriture, d'eau et d'installations sanitaires. En février 2024, la plupart des personnes déplacées à l'intérieur du pays vivaient dans des tentes, dont au moins 40 % ne protégeaient pas des intempéries¹²¹.

97. Les capacités de surveillance des maladies infectieuses, notamment celles des laboratoires, sont insuffisantes depuis le 7 octobre, alors que des épidémies d'infections respiratoires aiguës, de maladies diarrhéiques, de varicelle, de jaunisse aiguë et d'hépatite A, des infestations et des éruptions cutanées se sont déclarées et que des signes épidémiques de méningite se sont manifestés. L'eau, l'assainissement, l'hygiène et les infrastructures d'hébergement sont insuffisants pour mettre en œuvre les mesures de santé publique élémentaires, tandis que le manque de nourriture et une nutrition inadaptée nuisent à l'immunité et à la capacité de la population à lutter contre les maladies. La malnutrition aura des répercussions durables sur l'état de santé général des populations touchées tout au long de leur vie. Les enfants ne sont pas vaccinés, les nourrissons ne reçoivent pas le nombre requis de doses vaccinales, ce qui accroît le risque d'épidémies ainsi que de morbidité et de mortalité évitables¹²².

98. Depuis le 7 octobre, Israël empêche toute sortie de personnes, y compris de patients et de leurs accompagnants, de la bande de Gaza vers le reste du Territoire palestinien occupé. Jusqu'au 10 mars 2024, sur les 9 303 patients ayant demandé une

¹¹⁶ Voir www.un.org/unispal/wp-content/uploads/2024/03/IPC_Famine_Committee_Review_Report_Gaza_Strip_Acute_Food_Insecurity_Feb_July2024_Special_Brief.pdf.

¹¹⁷ Contributions d'entités des Nations Unies.

¹¹⁸ Voir <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/14e309cd34e04e40b90eb19afa7b5d15-0280012024/original/Gaza-Interim-Damage-Assessment-032924-Final.pdf>.

¹¹⁹ Contributions d'entités des Nations Unies.

¹²⁰ Ibid.

¹²¹ Voir <https://sheltercluster.org/palestine/documents/gaza-shelter-cluster-snapshot-7-february-2024>.

¹²² Contributions d'entités des Nations Unies.

évacuation médicale vers l'Égypte par le point de passage de Rafah, 4 093 (44 %) ont reçu l'autorisation de voyager de la part de l'Égypte et d'Israël et 3 541 (38 %) ont finalement pu sortir¹²³.

99. La situation est aggravée par les coupures de communication qui ont compromis la coordination des approvisionnements et des mouvements de personnel, ainsi que la logistique des ambulances pour les patients. L'UNRWA et d'autres partenaires humanitaires ont perdu des installations essentielles de la chaîne du froid, ce qui complique le stockage et l'administration de vaccins et d'autres médicaments vitaux en toute sécurité¹²⁴.

100. En Cisjordanie, la fragmentation du territoire et les politiques et procédures discriminatoires de zonage et de planification appliquées par Israël compromettent la prestation des soins de santé, en particulier pour les communautés les plus vulnérables de la zone C, de la zone H2 d'Hébron et de la zone de jointure¹²⁵. Dans la zone C, 172 communautés dépendent des services de soins de santé primaires dispensés par les cliniques mobiles. Actuellement, 120 sont couvertes et bénéficient des services en question. À la fin du mois d'avril, le financement des cliniques mobiles dont dépendent 67 communautés devait prendre fin, laissant ces dernières sans accès aux services de santé de base¹²⁶.

101. L'OMS a recensé 422 attaques visant les services de santé en Cisjordanie entre le 7 octobre 2023 et le 6 avril 2024. Les attaques survenues après le 7 octobre ont fait 11 morts et 87 blessés et ont touché 86 établissements de santé, ainsi que 250 transports sanitaires¹²⁷.

Éducation

102. Dans la bande de Gaza, 342 bâtiments scolaires auraient été endommagés. Environ 80 % de l'ensemble des bâtiments scolaires ont été endommagés, détruits ou utilisés comme abris pour les personnes déplacées. En mars 2024, les 625 000 enfants en âge d'être scolarisés n'allaient plus à l'école¹²⁸.

103. Pour les élèves de Gaza, cette année est la troisième sur les quatre dernières où l'enseignement a été gravement perturbé et/ou complètement interrompu. Les enfants en âge d'aller à l'école ont ainsi manqué des heures d'enseignement cruciales et des compétences fondamentales essentielles pour améliorer leurs moyens de subsistance à l'avenir. Il faudra des années pour que le système éducatif retrouve ne serait-ce que son niveau d'avant le 7 octobre. Les élèves et les enseignants qui ont survécu subissent des traumatismes psychosociaux plus ou moins graves¹²⁹.

104. Au cours du premier semestre 2023, le Groupe de l'éducation a recensé 423 incidents visant le secteur de l'éducation dans le Territoire palestinien occupé, touchant 179 écoles (54 608 élèves, dont 26 000 filles, en plus de 2 624 enseignants) et 21 jardins d'enfants (2 466 enfants, dont 1 259 filles, en plus de 152 enseignants). Les incidents étaient plus nombreux que les années précédentes en raison d'une augmentation du nombre d'opérations militaires israéliennes, notamment dans les

¹²³ Ibid.

¹²⁴ Ibid.

¹²⁵ Ibid.

¹²⁶ Ibid.

¹²⁷ Ibid.

¹²⁸ Ibid.

¹²⁹ Voir <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/14e309cd34e04e40b90eb19afa7b5d15-0280012024/original/Gaza-Interim-Damage-Assessment-032924-Final.pdf> ; voir aussi www.unescwa.org/sites/default/files/pubs/pdf/war-gaza-unprecedented-devastating-impact-english_2.pdf.

villages palestiniens des zones A et B, et des importantes restrictions à la liberté de circulation imposées aux Palestiniens par les autorités israéliennes, limitant l'accès aux services de base, dont l'éducation. La période a également été marquée par une augmentation de la gravité et de la fréquence des cas de violences commises par des colons en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, ce qui a eu des répercussions sur l'éducation¹³⁰.

105. Le renforcement de la sécurité et l'augmentation des restrictions à la liberté de circulation ont également affecté la prestation de services éducatifs, entraînant la fermeture d'écoles. Les opérations militaires et de sécurité israéliennes et les affrontements armés avec les Palestiniens, qui entraînent la destruction généralisée des infrastructures routières, d'assainissement et de distribution de l'eau ont des répercussions sociales et psychologiques sur les enfants, et une incidence sur leurs résultats scolaires¹³¹.

106. En Cisjordanie, les enfants de 55 écoles suivent des cours en ligne car ils ne peuvent pas se rendre sur place en raison de problèmes de sécurité¹³².

Conséquences de l'occupation sur les femmes et les filles

107. La guerre qui sévit à Gaza depuis le 7 octobre a accru l'insécurité et la vulnérabilité de tous les Palestiniens et Palestiniennes, les femmes étant particulièrement touchées en raison de leur genre. L'ampleur des destructions a en outre anéanti toute avancée, même mineure, en matière de développement, et empêchera un relèvement durable et rapide du Territoire palestinien occupé, en particulier à Gaza.

108. Les conséquences des combats sur les femmes et les filles à Gaza ont été multiples¹³³. Environ 84 % des femmes déclarent que leur famille mange la moitié, voire moins, de la quantité de nourriture qu'elle mangeait avant le 7 octobre. Les mères et les autres femmes adultes sont chargées de trouver de la nourriture, y compris sous les décombres ou dans les bennes à ordures, et mangent en dernier, le moins possible et moins que les autres¹³⁴. Les femmes chefs de famille, les femmes âgées et les femmes handicapées doivent surmonter des difficultés en matière de sécurité et de protection lorsqu'elles tentent d'accéder aux sites de distribution de nourriture¹³⁵.

109. On estime que 52 000 femmes enceintes ont été prises dans les combats qui se déroulent à Gaza depuis le 7 octobre, et on dénombre quelque 180 accouchements chaque jour¹³⁶. Pour les femmes qui ont accouché à Gaza, l'accès à des soins de santé adéquats est devenu inenvisageable. En mars 2024, il ne restait plus que deux maternités, mais elles étaient submergées de patients dont le pronostic vital était engagé¹³⁷. Les femmes ont donc dû accoucher sans assistance médicale dans des abris, des tentes, chez elles ou dans la rue, au milieu des décombres, sans toilettes et avec

¹³⁰ Voir <https://reliefweb.int/report/occupied-palestinian-territory/education-related-incidents-opt-semi-annual-report-january-june-2023>.

¹³¹ Contributions d'entités des Nations Unies.

¹³² Voir [www.unicef.org/media/151126/file/State-of-Palestine-Humanitarian-Situation-Report-No.15-\(Escalation\)-17-January-2024.pdf](http://www.unicef.org/media/151126/file/State-of-Palestine-Humanitarian-Situation-Report-No.15-(Escalation)-17-January-2024.pdf).

¹³³ Voir www.emro.who.int/opt/news/famine-in-gaza-is-imminent-with-immediate-and-long-term-health-consequences.html.

¹³⁴ Collecte de données primaires par ONU-Femmes, réalisée sous forme d'évaluation rapide auprès de 120 femmes entre le 8 et le 11 février à Gaza.

¹³⁵ Voir www.unwomen.org/sites/default/files/2024-01/Gender%20Alert%20The%20Gendered%20Impact%20of%20the%20Crisis%20in%20Gaza.pdf.

¹³⁶ Voir www.un.org/unispal/document/gaza-is-at-breaking-point-unfpa-14mar24/.

¹³⁷ Contributions d'entités des Nations Unies ; voir aussi www.unfpa.org/news/%E2%80%9Cgaza-breaking-point%E2%80%9D-health-workers-and-patients-describe-unfolding-catastrophe-rafah.

l'aide de femmes non formées, ou ont dû accoucher dans des établissements de santé débordés, certaines subissant des césariennes sans anesthésie¹³⁸. On estime que 37 mères meurent chaque jour¹³⁹.

110. L'insécurité alimentaire atteignant des niveaux extrêmement élevés jamais enregistrés, les femmes et les filles devraient être les plus durement touchées, car les femmes ont tendance à réduire considérablement leur ration alimentaire lorsque l'accès à la nourriture est restreint¹⁴⁰.

111. Compte tenu de la pénurie de nourriture et d'eau, les femmes enceintes ou allaitantes risquent de souffrir de malnutrition sévère, et donc d'être plus à même de présenter des syndromes maternels liés à la nutrition tels que l'anémie, la pré-éclampsie et l'hémorragie, qui augmentent le risque de mortalité maternelle et infantile¹⁴¹. Une mauvaise alimentation maternelle peut également entraîner une mortinaissance, une insuffisance pondérale à la naissance, une émaciation et des retards de développement chez les enfants, tandis que les traumatismes de la guerre peuvent affecter directement les nouveau-nés¹⁴². Près de 10 % des enfants de Gaza âgés de moins de 5 ans sont en situation de malnutrition aiguë¹⁴³.

112. Quelque 690 000 femmes et filles en âge de procréer vivant dans des abris surpeuplés et dans des communautés d'accueil n'ont qu'un accès limité aux produits d'hygiène menstruelle. À cela s'ajoute le manque d'eau, d'hygiène, l'absence d'accès à des toilettes et à un minimum d'intimité¹⁴⁴, y compris à des douches séparées¹⁴⁵. Certaines femmes se sont résolues à découper des couches pour bébés afin de les utiliser comme protections menstruelles de fortune, tandis que d'autres utilisent des morceaux de tissu. Dans d'autres cas, les femmes ont choisi d'utiliser des pilules qui retardent les règles ou de partager des contraceptifs¹⁴⁶.

113. En février 2024, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance a estimé qu'environ 17 000 enfants – soit 1 % de la population déplacée – à Gaza étaient non accompagnés ou séparés de leur famille¹⁴⁷. Les professionnels de la santé utilisent l'expression « enfant blessé, aucun parent survivant » pour décrire les enfants non accompagnés dans les hôpitaux.

114. Les restrictions à la liberté de circulation continuent d'entraver l'accès aux services sanitaires et sociaux, le transfert des ambulances et l'acheminement de l'aide humanitaire, et les femmes et les filles, en particulier celles qui sont handicapées,

¹³⁸ Voir www.ippf.org/media-center/forced-closure-hospitals-midwives-are-lifeline-pregnant-women-gaza.

¹³⁹ Voir www.unwomen.org/en/news-stories/press-release/2024/03/press-release-9000-women-have-been-killed-in-gaza-since-early-october#_ftnref2.

¹⁴⁰ Voir www.unwomen.org/sites/default/files/2024-01/Gender%20Alert%20The%20Gendered%20Impact%20of%20the%20Crisis%20in%20Gaza.pdf.

¹⁴¹ Contributions d'entités des Nations Unies.

¹⁴² Ibid. ; voir aussi www.unescwa.org/sites/default/files/pubs/pdf/gaza-strip-everyone-left-behind-english_1.pdf.

¹⁴³ Voir www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Gaza_Strip_Acute_Food_Insecurity_Feb_July2024_Special_Brief.pdf.

¹⁴⁴ Contributions d'entités des Nations Unies ; voir aussi www.unfpa.org/resources/unfpa-palestine-situation-report-7-6-april-2024.

¹⁴⁵ Voir www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Gaza_Strip_Acute_Food_Insecurity_Feb_July2024_Special_Brief.pdf.

¹⁴⁶ Voir www.ippf.org/media-center/dire-lack-sexual-and-reproductive-health-supplies-disease-outbreak-gaza-shelters and www.ippf.org/stories/their-own-words-people-providing-sexual-and-reproductive-health-care-under-bombardment-gaza.

¹⁴⁷ Voir www.unicef.org/press-releases/stories-loss-and-grief-least-17000-children-are-estimated-be-unaccompanied-or#:~:text=GENEVA%2C%20%20February%202024%20%E2%80%93%20%22,displaced%20population%20%2D%201.7%20million%20people.

souffrent encore davantage de l'inégalité d'accès aux biens, aux services et aux ressources¹⁴⁸. Les femmes déplacées à l'intérieur du pays expriment de profondes craintes pour leur sécurité et celle de leur famille, évoquant la perte d'espaces de protection et d'accès aux réseaux de soutien en raison de la présence militaire israélienne. En particulier, au moins 3 000 femmes pourraient être devenues veuves ou chefs de famille¹⁴⁹.

115. Les abris surpeuplés, les installations inadéquates et le manque criant de produits de première nécessité favorisent les mécanismes d'adaptation négatifs et augmentent les risques de violence fondée sur le genre, y compris les craintes liées à la protection des enfants et à l'exploitation sexuelle¹⁵⁰. En ce qui concerne les services essentiels d'intervention d'urgence, 10 des 12 organisations de femmes interrogées par ONU-Femmes à Gaza ont déclaré n'être que partiellement opérationnelles en janvier 2024. En outre, les deux seuls refuges pour femmes de Gaza ont été fermés, et les coupures de télécommunications et d'électricité limitent considérablement la fourniture de services à distance en cas de violence fondée sur le genre¹⁵¹.

116. La détérioration de la situation en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, a aggravé la crise préexistante en ce qui concerne la protection des civils et augmenté les besoins des femmes seules, des femmes chefs de famille, des adolescentes, des femmes handicapées et des femmes âgées. La poursuite de la destruction des infrastructures publiques, des écoles, des hôpitaux et des logements, les restrictions de circulation et d'accès et la révocation des permis de travail israéliens ont eu des répercussions importantes sur les moyens de subsistance des Palestiniens en Cisjordanie et ont accentué la vulnérabilité des ménages dirigés par des femmes et des mères célibataires.

117. Les restrictions à la liberté de circulation, qui ont été renforcées depuis le 7 octobre, empêchent pour une grande part la continuité des services de santé sexuelle et procréative pour les plus de 73 000 femmes enceintes en Cisjordanie, dont 8 100 devraient accoucher sur une période de 30 jours¹⁵².

118. Les permis de travail des travailleurs palestiniens sur le territoire israélien sont suspendus depuis le 7 octobre. Cette situation touche principalement les hommes, car le pourcentage de femmes originaires de Cisjordanie travaillant en Israël ou dans les colonies de peuplement israéliennes est très faible (1,4 %) ¹⁵³. Les premières estimations indiquent une perte de 24 % des emplois, soit 208 000¹⁵⁴. Compte tenu de la faible participation économique des femmes et du modèle de revenu unique, il est à prévoir que ces pertes d'emploi auront des conséquences importantes sur le revenu familial et le niveau de stress des familles, et s'accompagneront de tension et de violence au sein du foyer.

III. Golan arabe syrien occupé

119. Le Secrétaire général continue de réaffirmer la validité de la résolution [497 \(1981\)](#) du Conseil de sécurité, dans laquelle ce dernier a décidé que la décision prise par Israël d'imposer ses lois, sa juridiction et son administration dans le Golan

¹⁴⁸ Voir www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2024/01/gender-alert-the-gendered-impact-of-the-crisis-in-gaza.

¹⁴⁹ Ibid.

¹⁵⁰ Voir <https://palestine.unfpa.org/en/GBV-Update-March24>.

¹⁵¹ Contributions d'entités des Nations Unies.

¹⁵² Ibid.

¹⁵³ Voir www.pcbs.gov.ps/Downloads/book2586.pdf.

¹⁵⁴ Voir www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@arabstates/@ro-beirut/documents/publication/wcms_901136.pdf.

arabe syrien occupé était nulle et non avenue et sans effet juridique sur le plan international.

120. En 2022, 26 900 citoyens syriens et 24 800 colons israéliens résidaient dans le Golan syrien occupé. Au cours des 15 dernières années, le nombre de colons israéliens a augmenté de 43,4 %, soit deux fois plus vite que la population syrienne¹⁵⁵. Le nombre de citoyens syriens, en particulier les jeunes, qui acceptent la nationalité israélienne a augmenté au cours de l'année écoulée, cela facilitant leurs déplacements et leur accès à l'éducation¹⁵⁶.

121. Le plan prévoyant de doubler la population de colons dans le Golan syrien d'ici 2027¹⁵⁷ se poursuit, avec l'augmentation à la fois du nombre de colonies de peuplement israéliennes dans le Golan syrien occupé et du nombre de colons. Aujourd'hui, les colons israéliens sont répartis dans 35 colonies de peuplement¹⁵⁸.

122. Le plan du Gouvernement israélien visant à développer la zone occupée, qui prévoit un investissement d'un milliard de shekels, a été contesté au motif qu'il ne s'intéresse pas suffisamment à la question du développement socio-économique des villages syriens. Le Ministère israélien de l'agriculture a fait savoir que le budget alloué à ces villages représentait moins de 1 % du montant prévu du plan¹⁵⁹.

123. Outre l'expansion des colonies de peuplement, des activités commerciales, telles que le projet de construction d'éoliennes, ont été approuvées. Cela pourrait aggraver la situation générale des droits humains et continuer de limiter l'accès de la population syrienne à la terre et à l'eau. L'effet du projet d'éoliennes sur le droit à un logement convenable par l'accaparement des terres risque de provoquer d'autres déplacements de communautés syriennes dans le Golan¹⁶⁰.

124. Le 20 juin 2023, Israël a commencé les travaux d'installation d'éoliennes près des villes de Majdal Chams et Massaadé dans le Golan syrien occupé. La police israélienne a assuré la protection du chantier, qui aurait été confié à Energix, une société israélienne. Des affrontements ont éclaté entre des Syriens qui protestaient contre la construction des éoliennes et des membres de la police israélienne, faisant trois blessés légers parmi les manifestants et trois parmi les policiers. En conséquence, en juillet 2023, le Premier Ministre israélien a reporté le projet, reconnaissant qu'il n'était pas réalisable compte tenu de l'opposition des villageois arabes¹⁶¹.

125. En 2022, le taux d'activité des citoyens syriens du Golan syrien occupé était de 43,1 %, et le taux de chômage de 7,1 %. Le secteur du bâtiment emploie la majeure partie des travailleurs Syriens ; il est suivi de l'éducation et de l'administration publique, qui en emploie 10 %, et du commerce de gros et de détail, du transport, du stockage, de l'hébergement et de la restauration, qui en emploie 8 %¹⁶².

126. La discrimination opérée entre les colons et les habitants des villages syriens en matière de permis de construire est une tendance qui se confirme. En 2012, les habitants des villages syriens, dont le nombre était environ 1,15 fois supérieur à celui des colons, ont reçu moins d'un tiers des permis de construire accordés aux colons. En 2021, le nombre de résidents des villages syriens est devenu à peu près égal à celui

¹⁵⁵ ILC.111/DG/APP, par. 158.

¹⁵⁶ Contributions d'entités des Nations Unies.

¹⁵⁷ [A/78/127-E/2023/95](#), par. 116.

¹⁵⁸ [A/HRC/55/72](#), par. 47.

¹⁵⁹ Contributions d'entités des Nations Unies.

¹⁶⁰ [A/HRC/55/72](#), par. 48.

¹⁶¹ Ibid., par. 49.

¹⁶² Contributions d'entités des Nations Unies.

des Israéliens dans les colonies, mais les colons ont obtenu près de deux fois plus de permis de construire¹⁶³.

127. Les agriculteurs syriens sont en outre victimes de discrimination lorsqu'ils tentent d'accéder aux ressources telles que l'eau et les terres agricoles, tout en étant en concurrence avec la production agricole industrielle subventionnée des colonies, ce qui a entraîné un déclin en termes d'importance de l'agriculture dans le Golan syrien occupé. En outre, l'accès des agriculteurs syriens aux terres situées à proximité du projet d'éoliennes sera limité, ce qui risque de les gêner dans leurs récoltes¹⁶⁴.

IV. Conclusion

128. **Une fois de plus, je condamne avec fermeté les attaques ignobles perpétrées par le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens en Israël le 7 octobre, ainsi que la poursuite de la détention d'otages à Gaza. Rien ne saurait justifier ces actes de terreur. Je réclame une nouvelle fois la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages. Dans l'intervalle, ils doivent être traités humainement et autorisés à recevoir des visites et de l'aide de la part du Comité international de la Croix-Rouge.**

129. **Le nombre de morts et l'étendue des destructions dans la bande de Gaza en raison de la guerre sont catastrophiques, sans précédent, et font froid dans le dos. L'utilisation par Israël d'engins explosifs à large rayon d'impact dans des zones densément peuplées a entraîné la destruction massive de quartiers et la destruction ou l'endommagement d'hôpitaux et d'autres infrastructures civiles, d'écoles, de mosquées et de locaux des Nations Unies. Je condamne sans équivoque le massacre et la torture de civils dans la bande de Gaza, notamment de femmes et d'enfants.**

130. **Dans toute la bande de Gaza, les civils font face à un grave danger. Un cessez-le-feu humanitaire doit être décrété immédiatement. La manière dont sont conduites les hostilités continue de me plonger dans une extrême inquiétude quant aux faits qui pourraient être constitutifs de violations du droit international humanitaire par les deux parties au conflit, notamment le non-respect éventuel des principes de distinction, de proportionnalité et de précaution dans les attaques. Le droit international humanitaire s'applique en tout temps à toutes les parties à un conflit et l'obligation de le respecter n'est pas conditionnée par la réciprocité. La protection des civils est primordiale dans tout conflit armé.**

131. **Dans l'ensemble, la quantité d'articles essentiels, y compris l'aide humanitaire, autorisée à entrer dans la bande de Gaza est totalement inadéquate pour répondre à l'immensité des besoins de la population. Je demande aux parties au conflit de permettre, conformément au droit international humanitaire, aux secours humanitaires d'atteindre rapidement et sans entrave les civils qui en ont besoin, et ce, de manière impartiale et sans aucune distinction de caractère défavorable. Toutes les parties doivent protéger le personnel humanitaire à tout moment.**

132. **L'occupation militaire prolongée du territoire palestinien et du Golan syrien ne cesse d'avoir des répercussions sur les conditions de vie des populations palestinienne et syrienne et de nuire au développement économique et social des territoires occupés.**

¹⁶³ Voir <https://golan-marsad.org/wp-content/uploads/2022/09/Ehnic-Planinng-Research-1.pdf>.

¹⁶⁴ ILC.111/DG/APP, par. 161.

133. La portée et l'ampleur des dégâts et des destructions à Gaza sont sans précédent. Les effets de la surpopulation, conjugués à la perte des habitations, à l'effondrement du système de santé, des moyens de subsistance, des ressources naturelles, des infrastructures et des capacités institutionnelles, augmenteront les répercussions de manière exponentielle. Cette situation touche de manière disproportionnée les populations les plus vulnérables, notamment les femmes et les filles et les personnes handicapées.

134. Les effets disproportionnés de la guerre à Gaza sur les personnes handicapées ont accru la vulnérabilité de ces dernières face aux risques de décès ou d'aggravation de leurs incapacités. La protection des personnes handicapées, en particulier des femmes et des enfants, nécessite de s'assurer qu'elles ont accès à l'information, à l'évacuation, aux services essentiels, à l'aide humanitaire, aux médicaments et aux équipements d'assistance nécessaires. La consolidation de la paix, le relèvement et la reconstruction de Gaza doivent tenir compte du handicap et garantir la participation active des personnes handicapées et des organisations qui les représentent.

135. Les perspectives de l'économie palestinienne sont alarmantes. Les prévisions indiquent que chaque jour de guerre supplémentaire entraîne des coûts énormes et croissants pour les Palestiniens de Gaza, dont les répercussions affecteront les générations à venir. Pour que les mesures de relèvement soient efficaces, elles devront s'attaquer non seulement aux répercussions sans précédent des combats qui se déroulent à Gaza depuis le 7 octobre et à celles de décennies de conflit, mais aussi aux effets cumulés de l'occupation israélienne, des bouclages et des opérations militaires récurrentes.

136. L'UNRWA est la principale bouée de sauvetage de millions de réfugiés palestiniens, dont la majorité de la population de Gaza, dans un contexte de catastrophe humanitaire totale. L'Office fournit également des services essentiels aux réfugiés palestiniens en Cisjordanie, dans un contexte marqué par un degré de violence sans précédent, de même que dans la région, où les tensions et les problèmes socioéconomiques ne cessent de s'aggraver. En dépit de son rôle crucial, l'UNRWA pâtit d'un sous-financement chronique. Les États Membres doivent absolument lui apporter un soutien politique et financier fort pour lui permettre de trouver des solutions qui se traduiront par un modèle de financement viable et lui assureront des revenus prévisibles et suffisants.

137. La situation devient critique en Cisjordanie occupée, y compris à Jérusalem-Est, en raison de l'aggravation des tensions. Israël continue d'adopter des politiques et des pratiques qui peuvent être contraires aux résolutions du Conseil de sécurité sur la question, au droit international humanitaire et au droit international des droits humains. Certaines pratiques peuvent être discriminatoires, tandis que d'autres peuvent s'apparenter au transfert forcé de personnes protégées ou à une peine collective, ce qui constitue une violation du droit international. Cette expansion perpétuelle des colonies, ainsi que des avant-postes, renforce toujours plus l'occupation, tout en entravant lourdement l'exercice, par le peuple palestinien, de son droit à l'autodétermination, comme les organes compétents de l'ONU l'ont fait savoir¹⁶⁵.

138. En outre, l'application limitée des résolutions du Conseil de sécurité portant sur la question de Palestine compromet les chances de voir appliquer, dans le Territoire palestinien occupé et dans l'ensemble de la région, les cadres convenus au niveau international, notamment le Programme de développement

¹⁶⁵ *Conséquences juridiques de l'édification d'un mur dans le Territoire palestinien occupé, avis consultatif, C.I.J. Recueil 2004*, p. 136. Voir aussi la résolution [78/192](#) de l'Assemblée générale.

durable à l'horizon 2030 et le programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

139. Le respect du droit international est un impératif, si l'on veut qu'aucune partie ne puisse jouir de l'impunité et que tous les peuples de la région soient assurés de connaître la justice et la paix, y compris les Palestiniens et les Syriens vivant sous occupation. L'ONU continuera de coordonner et de fournir une aide humanitaire et une aide au développement dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé, notamment en vue des premiers travaux de relèvement et de reconstruction de Gaza, et d'œuvrer à l'instauration d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient, conformément aux résolutions des organes de l'ONU applicables, et notamment aux résolutions [242 \(1967\)](#), [338 \(1973\)](#), [1397 \(2002\)](#), [1515 \(2003\)](#), [1850 \(2008\)](#), [1860 \(2009\)](#) et [2334 \(2016\)](#) du Conseil de sécurité, pour mettre fin à l'occupation qui a débuté en 1967 et permettre la création d'un État de Palestine d'un seul tenant, indépendant, souverain, démocratique et viable, coexistant avec Israël dans la paix, avec des frontières sûres et reconnues et avec Jérusalem pour capitale des deux États.
